

Annexe au bail no.:

Entente sur gratuité

ENTRE:

ci-après appelé : locateur

ET:

_____ et _____

ci-après appelé: locataire

LESQUELS ONT CONVENU DE CE QUI SUIT:

1. Le locateur, en considération du bail signé entre lui et le locataire, donne au locataire la gratuité suivante:

le mois de _____ 20 _____

un mois de loyer, soit _____ \$ réparti sur la durée du bail initial, _____ mois, soit une gratuité de _____ \$ par mois.

Autre: _____

2. Cette gratuité est valable que pour le premier terme du bail et ne peut, en aucun cas, faire partie du ou des renouvellements du bail initial.

3. Toute autre gratuité devra être convenue par une autre entente écrite distincte de la présente.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé ce _____ jour de _____
20 _____.

Locateur

Locataire, solidairement responsable

Locataire, solidairement responsable